

CARROSSERIE

TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIEGE

CRÉDIT SUISSE

Martigny
Monthey - Saxon

**LA BANQUE QUI MERITE
VOTRE CONFIANCE**

**Flatteuse nomination
pour
M. Bernard Dupont**

page 8

Vendredi 3 juin 1977 60 ct. JA Martigny
No 40 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

CONFÉDÉRAIRE

...De la fontaine fiscale

« La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue »...
Chacun connaît la fable.
La Confédération également puisqu'au soir du 12 juin, elle saura si la fourmi sa sœur lui aura permis de remettre de l'ordre dans ses comptes.
Observons les moyens proposés pour ramener le fléau de la balance au milieu.
Ces moyens sont de deux ordres :

1. sérieuses limitations des dépenses ;
2. remplacement de l'ICHA par la TVA.

— maintien d'une production agricole minimum ;
— modernisation de notre défense armée ;
— redistribution des recettes de la Confédération aux cantons, etc. ;
— lutte contre la récession et défense de l'emploi.

Or, la courbe des recettes de l'Etat n'a pas connu une évolution ascendante parallèle à celle de nos exigences. Il s'agit donc, si l'on veut conserver des finances saines, d'harmoniser ces deux courbes.

Si l'on considère les recettes de la Confédération, on constate qu'elles sont constituées à raison de 75 % par les impôts directs et à raison de 25 % par les impôts indirects.

— L'ICHA, selon le système des « grossistes » frappe à des taux différents les livraisons en gros ou au détail. Le rapport entre ces taux est de 3 à 2. Cela suppose que les prix, eux, sont dans le rapport inverse, ce qui est très rarement le cas. Il appert que le grossiste contribuable est avantagé ou désavantagé selon la marge, par rapport au non-grossiste.

— L'ICHA grève deux fois certains produits. Il frappe indirectement les biens d'équipements : c'est ce qu'on appelle la TAXE OCCULTE. Cette taxe est IRRECUPERABLE (celle-ci est surtout ressentie par les entreprises d'exportation) ; il frappe ensuite directement les produits eux-mêmes.

Ces deux défauts majeurs ne se remarquent guère si les taux appliqués sont TRES BAS ; mais ce n'est, et de loin, plus le cas.

par Francis PONT
député

Il faut reconnaître qu'il est impossible d'accroître encore la part des impôts directs sans prendre le risque d'entraver notre progrès économique et social. Seules des ressources nouvelles provenant d'impôts indirects ou impôts à la consommation peuvent raisonnablement accroître les ressources de l'Etat.

Serait-il possible dès lors de garder notre bon vieil ICHA en majorant simplement les taux ? Cette solution techniquement simple entraînerait des inégalités intolérables, par exemple :

L'actuel système a une assiette fiscale très étroite. Une extension du système ne pourrait éviter la réduction de la liste des marchandises franches d'impôts.

Au vu de ce qui précède, le système se prête mal à la création de ressources nouvelles. Ce sont les raisons pour lesquelles les autorités fédérales proposent de remplacer l'ICHA par la TVA.

L'actuel système a une assiette fiscale très étroite. Une extension du système ne pourrait éviter la réduction de la liste des marchandises franches d'impôts.

Au vu de ce qui précède, le système se prête mal à la création de ressources nouvelles. Ce sont les raisons pour lesquelles les autorités fédérales proposent de remplacer l'ICHA par la TVA.

L'actuel système a une assiette fiscale très étroite. Une extension du système ne pourrait éviter la réduction de la liste des marchandises franches d'impôts.

Au vu de ce qui précède, le système se prête mal à la création de ressources nouvelles. Ce sont les raisons pour lesquelles les autorités fédérales proposent de remplacer l'ICHA par la TVA.

suite en page 8

EN BRIEF...

Chercher ce qu'on a déjà trouvé !

Le Parti radical est à la recherche de son identité : le colloque d'Ovronnaz l'a décidé. Pour ses adversaires historiques, c'est une aubaine : le « vieux lion » s'est dévoyé ; il a quitté la piste et se meurt dans les taillis épineux, traqué de droite et de gauche, la rage au ventre... Que non pas.

J'ai déjà noté (voir « Confédéré-FED » du 1er avril 1977) (« Ceux qui ne doutent de rien ») la valeur créatrice du doute et des remises en question. L'Eglise l'a compris de longtemps qui, sans les réformes, les contre-réformes et autres conciles, courrait le risque de l'immobilisme et de la sclérose. Dangers autrement plus graves que le modernisme, et même le schisme : par ceux-ci on perd des troupes ; par ceux-là, on perd la foi.

taillé des applications pratiques, au jour le jour. Dans ce sens étroit, la démocratie non plus n'est pas une forme de gouvernement : « elle est aujourd'hui une philosophie, une manière de vivre ensemble... une possibilité de répondre à la vocation d'homme... une espérance d'une vie meilleure... » (* G. Burdeau - La Démocratie).

Or, en fin de compte, la philosophie radicale n'a pas d'autre définition que la démocratie, qui en est sa fin logique et son idéal permanent, à vocation politique et sociale.

Parlons-en de la foi politique. On va répétant que les radicaux n'ont pas de doctrine, donc pas d'identité propre. C'est vrai, si l'on entend par doctrine un code à paragraphes assorti d'un règlement dé-

Je puis ainsi conclure sans emphase un paradoxe, que la démarche des radicaux est non seulement pertinente, mais assurée du succès : car ils ne chercheraient pas leur enracinement idéologique, s'ils ne l'avaient déjà trouvé !

Leur quête n'est que l'effort, vital pour un parti en mouvement, de présenter son idéal dans un langage accessible aux hommes de notre temps.

Arthur Bender

EN DIRECT AVEC...

Pour encourager la formation d'une Europe Unie, les villes se jumellent fréquemment aujourd'hui. On multiplie même les tentatives, en tâchant de se lier à chaque pays voisin. Aussi, certaines de nos bourgades affichent des panneaux, arborant le drapeau de l'Europe et trois, même quatre noms de localités étrangères.

Ces réalisations, pour exemplaires qu'elles soient, ne touchent souvent qu'une partie infime de la population ; les autres ignorent tout du processus. Des enquêtes récentes ont même révélé, que les intéressés sont peu renseignés sur les agglomérations parrainées. Et on en arrive, maintenant, à établir une sorte de catalogue de critères, pour que les initiatives soient durables et débouchent sur de véritables échanges. On conseille ainsi de choisir des cités possédant des caractères communs, situées dans un périmètre ne dépassant guère 500 km, ayant à peu près la même population, des intérêts et des équipements semblables.

Faute de quoi, l'enthousiasme se révèle de courte durée : le jumelage ne représente qu'une façade ! On le mentionne dans les manifestes électoraux, dans les prospectus de la Société de développement. On en célèbre des anniversaires, mais le vrai sens de l'essai échappe totalement aux parties, à cause de l'absence de manifestations.

Il n'en est, heureusement, pas de même avec le Triangle de l'Amitié — Aoste, Chamonix, Martigny — qui fête cette année ses vingt ans d'existence et dont l'emblème représente tout un tissu de contacts devenus intimes.

Il faut remonter au 15 août 1957, à l'occasion d'une course de côte automobile au col de La Forclaz, pour assister à la naissance de l'idée. Des invités de Savoie étaient réunis, MM. Paul Payot, maire, Roger Descombes, premier adjoint, Georget Saint-Jean, secrétaire communal, ainsi qu'un ami de toujours de la vallée d'Aoste, le dynamique Albert Diemoz. Me Victor Dupuis, le regretté Pierre Cretex et l'intrepide Eugène Moret passèrent l'après-midi en compagnie des hôtes des deux régions voisines. Le maire du pied du Mont-

Blanc imagina le titre porte-bonheur de « Triangle de l'Amitié », et tous décidèrent de se retrouver en automne pour sceller la réalisation.

Dans le carnetot d'Edmond Joris, à Orsières, les bases furent jetées. On forma un comité à trois têtes : Paul Payot, pour Chamonix, Albert Diemoz, pour Aoste, et Victor Dupuis, pour Martigny. Dans la chaire communicative d'une raquette arrosée de fendant pétillant, une association était née, qui durerait tant que des bonnes volontés la soutiendraient. On fixe la première réunion officielle des délégués des trois vallées à Etroubles, à l'Hôtel de la Grande-Rochère, propriété d'Albert Diemoz.

Le coup d'envoi étant donné, l'idée fit son chemin, étendant ses ramifications en des domaines divers. En 1960, sur l'initiative de feu le chanoine Alfred Pellouchoud, naissait, à l'Assemblée de Champex, le Triangle de l'Amitié des Jeunes. Il s'agissait, par des rencontres scolaires et sportives, de sensibiliser les adoles-

classes spécialisées de la vallée du Rhône. Lorsque le personnel enseignant devenait rare, des Valdôtains ont même assuré la titularité de certaines de nos classes.

Groupes folkloriques, harmonies, sociétés diverses triangulaires animent régulièrement les manifestations des régions voisines. Même l'Académie Saint-Anselme et la Société d'Histoire du Valais romand échangent des études, des renseignements et siègent alternativement dans chacun des pays. La Confrérie de la Grolla et l'Ordre de la Channe célèbrent le Triangle de l'Amitié dans leurs chapitres. Les rvds curés, les journalistes connaissent le leur. Ainsi, les trois vallées s'en réclament en toutes occasions.

Lors des assemblées régulières des délégués, des idées germent dans les cerveaux, touchant aux liaisons routières, ferroviaires, postales ou téléphoniques, au sauvetage en montagne, à des échanges culturels, folkloriques ou gastronomiques.

Par ces rencontres devenues tradi-

Vingt ans du Triangle de l'Amitié

cents au rêve de rapprocher des régions semblables, d'assurer une relève permanente. Les fanfares des trois villes fondèrent le Festival des musiques alpines. Les clubs montagnards décidèrent des escalades communes, dont certaines sont déjà célèbres. Les footballeurs, les tennismen, les hockeyeurs, les groupes de vieux costumes et que sais-je encore organisent des manifestations triangulaires régulières.

Même dans les domaines administratifs, des échanges ont lieu. On visite des blocs scolaires, des aménagements sportifs, des écoles d'agriculture, des industries, des cultures, des protections d'avalanches... On se concerta régulièrement pour des réalisations difficiles, et on invita chaque administration dans les grandes manifestations officielles.

Au point de vue culturel, Aoste demande l'appui de la Savoie et du Valais pour conserver sa langue française et son patois. Son Assesneur à l'instruction publique sollicite chaque année des autorisations de M. le conseiller d'Etat Antoine Zufferey pour la fréquentation des cours de perfectionnement des instituteurs valaisans et pour des stages dans des

tionnelles, une amitié généralisée s'est créée et de nombreuses attaches personnelles se sont nouées. On ne se considère plus comme étranger, quand on franchit les portes des trois villes, arborant le panneau du Triangle de l'Amitié. Leurs Offices du tourisme distribuent généreusement de la documentation de uns et des autres, et le flot de visiteurs défilant à Chamonix, à Aoste et à Martigny est immédiatement alléché par la publicité des trois vallées.

Que dire encore des Jeux de l'Amitié, du Tour du Mont-Blanc, des autocollants ou du petit insigne triangulaire, si ce n'est que l'idée a fait son bon chemin !

La Foire de Saint-Ours, la Fête des Rhodos chamoniards, le Comptoir de Martigny deviennent des rendez-vous des trois régions : les cœurs battent souvent à l'unisson.

Face à l'Europe qui piétine, il vaut la peine de relever la réalisation de quelques amis, qui se sont multipliés au cours des ans. Puisse cet exemple inciter d'autres régions à collaborer par dessus les frontières, pour qu'elles comprennent, une bonne fois, combien elles sont proches !

JOSEPH GROSS

Un nouveau quotidien

Les milieux de la presse et de la politique étaient en émoi ces derniers jours à la suite de l'annonce du lancement d'un nouveau quotidien valaisan.

Si l'on parlait depuis quelques années de cette éventualité, il faut bien admettre que la surprise a été grande. Le Valais était-il aussi malade du « NF » pour qu'un aussi grand nombre de « médecins » émanant de tous les partis valaisans s'attellent à lui trouver un antidote ?

Quel accueil réservera le lecteur valaisan à ce nouveau journal ? Essayons de répondre à ces deux questions.

Les faits démontrent que le monopole du « NF » est de nature expansive.

Cependant au-delà du désir et du souhait de voir une plus grande diversité dans la presse quotidienne de ce canton, il faut bien admettre que la lutte « commerciale » sera rude.

Il est trop tôt ce jour pour en cerner toutes les conséquences. Mais celle que nous devons craindre le plus est de se retrouver dans quelques années avec une presse dont le monopole se sera accru dans cette lutte.

Nous connaissons insuffisamment, à part le désir que nous avons tous de contrer « l'intolérant », les chances de réussites de ce nouveau journal sous son aspect commercial. Aussi, pour l'heure, nous saluons cette nouvelle et nous aurons l'occasion de revenir sur ce point, ne serait-ce que pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau confrère, lors de son premier numéro.

Adolphe Ribordy

- 1 La volonté de ce journal de dominer et d'étendre davantage son empire sur la presse valaisanne d'une part, son attitude vindicative face aux autres journaux valaisans ou de l'extérieur, d'autre part, créaient une situation anormale.
 - 2 La manière du « NF » de vouloir « dicter » la conduite des affaires publiques était intolérable.
 - 3 Les excès de son rédacteur en chef lors des campagnes électorales étaient lassants.
- Tous ces faits ont conduit certainement à l'analyse des trente personnes qui se sont réunies pour fonder la coopérative d'édition du nouveau quotidien valaisan.
- La réaction du « NF » démontre, on ne peut mieux que le lancement de ce quotidien était nécessaire. En effet, il y a longtemps que l'humilité n'avait plus sa place dans les colonnes de notre confrère séduinois.

Le Lecteur

Le lecteur valaisan sera le seul gagnant dans cette affaire. Il disposera très bientôt d'un choix varié de lecture quotidienne.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que l'annonce de la parution d'un nouveau journal a été bien accueillie.

Fabrique et plus grand dépôt de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs

GERTSCHEN SA

Grandes expositions à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue

« Jérôme et Nathalie »

Le Cinéma scolaire et populaire suisse et la Centrale d'industrie laitière à Berne tiennent à disposition des écoles, consommateurs, restaurateurs et sociétés un nouveau film mettant en évidence les fromages à pâte molle et mi-dure, d'une durée de 41 minutes, en version française, « Jérôme et Nathalie ».

Martigny

AVEC GEORGES SAUDAN nouveau directeur de l'ORTM

La semaine dernière nous avons eu l'occasion de faire plus ample connaissance avec M. Georges Saudan, nouveau directeur de l'Office régional du Tourisme de Martigny au cours d'une sympathique entrevue organisée au Café-Restaurant du Léman.

Parmi les invités on notait la présence de Mme Gabrielle Sola, conseillère communale, de MM. Ami Delaloye, conseiller communal, M. Roby Franc, président du Conseil général, M. Eugène Moret, directeur de l'Office du Tourisme qui vient de léguer sa place à M. Georges Saudan, M. Marcel Zufferey, président des hôteliers, et M. Gérard Vallotton, président des cafetiers de la ville de Martigny et par ailleurs vice-président de la Société de développement.

Il appartient à M. Roby Franc de nous présenter le nouveau directeur de l'Office du Tourisme. M. Saudan est un authentique martignerain né au Bourg en 1943. Après des études commerciales au Collège de Sion il suivit des cours de sciences économiques et sociales à l'Université de Genève, effectua ensuite un stage bancaire à Francfort. M. Saudan se perfectionna à l'Office du Tourisme suisse à Londres et parle couramment l'allemand et l'anglais. Un homme qui a acquis une riche somme d'expériences dans le domaine du tourisme et qui deviendra un directeur certainement très compétent. M. Franc n'oublia pas de remercier M. Eugène Moret pour les services qu'il a rendus durant vingt ans à la tête de l'Office du Tourisme de Martigny. M. Moret est « l'homme que l'on entend avant de le voir », jovial, plein d'humour mais travailleur et sérieux. M. Moret s'est

dépensé corps et âme pour le tourisme de sa ville et de sa région, même si quelquefois les problèmes étaient aigus face aux conditions de l'économie actuelle.

M. Ami Delaloye apporta les vœux de la municipalité à M. Saudan ainsi que MM. Zufferey et Vallotton ceux des hôteliers et cafetiers de la ville. M. Vallotton précisa que l'Office du Tourisme a eu la main heureuse en choisissant M. Saudan à sa direction. Il l'assura ensuite d'une bonne collaboration des cafetiers de la place qui se sont d'ailleurs associés dernièrement pour tenir le restaurant du Comptoir.

Puis on en vint à parler de la campagne de propagande faite par l'Office du Tourisme de Martigny à l'étranger. Des prospectus ont été envoyés, en trois langues dans différentes agences de voyages de France et d'Allemagne. Pour l'instant, le résultat n'est pas encore probant mais on espère qu'il le deviendra. Une affiche touristique de Martigny avec comme slogan « Le Midi commence à Martigny » est en voie de réalisation grâce à un projet de l'artiste peintre Misette Putallaz qui a peint elle-même la Place Centrale d'une manière fort originale.

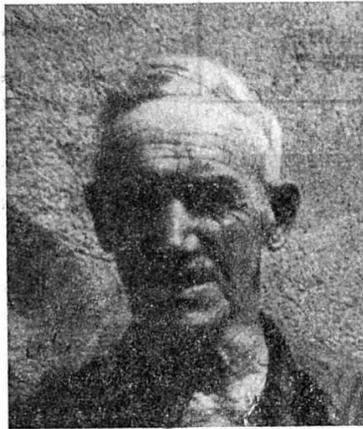
En ce qui concerne les manifestations de cet été sur la Place Centrale, on peut dire déjà qu'un calendrier a été dressé avec le 14 juillet la production de la Comberintze à Martigny-Bourg, le 21 juillet les Boutzedons d'Orsières, le 4 août un groupe breton, le 18 août le Vieux Salvan et le 25 août le groupe folklorique de Savièse.

On voit que l'on n'a pas chômé soit à la Société de Développement soit à l'Office du Tourisme. Et nous souhaitons au nouveau directeur de l'Office du Tourisme de Martigny un plein succès dans les tâches qui l'attendent.

Cl. Balleys

● COLLONGES ●

Heureux anniversaire



Nous avons le plaisir de fêter, le 5 juin prochain, les 90 ans de M. Henri Bussien, fidèle radical, toujours souriant et affable, doyen de la commune de Collonges.

Né le 5 juin 1887 au Bouveret où il débuta comme employé CFF et fut par la suite transféré à la gare de Saint-Maurice où il termina sa carrière pour raison de santé, comme aiguilleur, en 1940.

Marié, père de quatre enfants, deux filles et deux garçons, grand-père, arrière-grand-père, il s'est établi au Bois-Noir puis, vers 1945, il vient définitivement s'établir à Collonges.

Il fut très apprécié, et assura les fonctions de garde-champêtre, taupier, et contrôleur des lignes aériennes EOS à la satisfaction générale. Son hobby fut la pêche. Il devint veuf en 1960.

En 1975, il fut atteint d'une paralysie partielle et hospitalisé à Saint-Amé où il est encore actuellement.

Sa nouvelle compagne, Mme Jeanne Sibert, qui fêtera ses 85 ans en janvier prochain, lui est d'un dévouement exemplaire.

Nous sommes heureux de le féliciter pour son anniversaire, et espérons qu'il puisse encore jouir d'une meilleure santé.

Parti radical-démocratique de Collonges

Enfin...

enfin Evionnaz-Collonges

Chacun sait que les routes cantonales et les routes nationales (autoroutes) dépendent du Département des travaux publics, du « patron » M. Steiner. Pourtant, l'entente entre ses deux services ne semble pas des plus heureux. Histoire de famille qui ne regarde pas la parenté.

A la fin mars 1976, les travaux concernant la construction d'un pont pour le passage sur la future autoroute débute. Le programme des travaux prévoit l'échéance de ce chantier pour fin octobre de la même année. La région en est paralysée, mais quoi, il faut ce qu'il faut. Quatorze mois pour mettre fin à une construction standard et aussi simple, c'est beaucoup. Huit mois de retard sur quatorze...

Une consolation cependant pour les impatientes : cela a fait des places de travail durant quatorze mois au lieu de huit et la région aura participé à la relance économique.

Un vieux dicton dit que les gens de Collonges sont lents. Que dire du Service des autoroutes ?

MARTIGNY

Tir en campagne

300 et 50 m sur la place de tir de Martigny

Sociétés participantes : Gubernier, Charrat, Fully, Martigny, Martigny-Combe, Vernayaz.

Heures de tir : samedi 4 juin de 13 h. 30 à 16 h. 30 ; dimanche 5 juin de 8 h. 30 à 11 h. 30.

La participation prime le rang !

Concert de la fanfare Edelweiss

La fanfare municipale Edelweiss qui a eu le plaisir de remporter le 2e prix de défilé (derrière la fanfare l'Agaunoise de Saint-Maurice), lors du 47e Festival des musiques du Bas-Valais, donnera un concert sur le kiosque de la Place Centrale le vendredi 3 juin dès 20 h. 15.

Exposition Tritten

L'artiste Tritten exposera à la Grange-à-l'Evêque à Sion du samedi 4 au jeudi 30 juin. L'exposition sera ouverte tous les jours de 15 à 19 heures, sauf le lundi.

Fed félicite...

... MM. Roland Mazzone et Fernand Vannay pour 30 ans d'activité chez Ciba-Geigy.

... Mlle Micheline Farquet qui a établi le nouveau record féminin du saut en hauteur (1 m 66).



De gauche à droite : MM. Roby Franc, Georges Saudan et Eugène Moret

VERNAYAZ

25e anniversaire de la Société de gym Ottanelle

Samedi 11 et dimanche 12 juin sur le terrain du FC Vernayaz, se déroulera la Fête cantonale de gymnastique féminine et, en même temps, le 25e anniversaire de la société locale Ottanelle. C'est plus de 1000 charmantes dames représentant 42 sections qui se produiront sur les bords du Trient.

Un comité ad hoc, avec à sa tête M. Jean Meizoz comme président, assisté de Mme Nickel Jeanine, secrétaire, mettra tout en œuvre pour que cette belle joute sportive soit un réel succès.

Cette fête comprendra les concours individuels, concours de sections, jeux de volleyball, démonstrations gymniques, préliminaires généraux. Le programme général est le suivant : Samedi dès 13 h. 30 : concours individuels. Le soir dès 20 heures, soirée gymnique avec le concours du centre artistique du Chablais Vaud-Valais, sous la direction de Locher et Descombes d'Aigle et par la suite grande soirée dansante.

Dimanche dès 7 h. 30, concours de sections, tournois de volleyball, finale de basketball.

Que chacun retienne cette importante date et se donne rendez-vous à Vernayaz.

Cinéma d'Ardon

Du vendredi au dimanche à 20 h. 45 16 ans Tueur à gage pour un service secret : Clint Eastwood dans

LA SANCTION

poursuit ses victimes jusque dans l'ascension de la terrible face nord de l'Eiger, une fascinante démonstration d'alpinisme.

Votations fédérales du 12 juin 1977

Vote par anticipation Le vote par anticipation pourra être exercé à l'Hôtel de Ville le mercredi 8 juin de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Ouverture des bureaux La publication relative aux heures d'ouverture du scrutin sera faite en temps utile.

L'Administration

Bodenmuller S.A. licencie 230 ouvriers

Environ 160 Valaisans sur les 230 ouvriers que comptait l'entreprise de génie civil Bodenmuller SA ont été licenciés cette semaine. La nouvelle fut des plus brutales pour ces ouvriers dispersés dans plusieurs chantiers sur le Valais tout entier et notamment à Martigny. La plupart sont anxieux, voire désespérés. A Martigny, une entreprise locale prendra le relais et a accepté de reprendre les ouvriers de Bodenmuller SA pour finir le chantier. Après ? C'est la question que les ouvriers doivent résoudre et c'est loin d'être facile. Deux d'entre eux m'ont confié qu'ils ne comprennent pas qu'une entreprise de cette importance puisse les congédier sans préavis, sans au moins leur donner la possibilité de chercher un autre emploi. Car si les affaires allaient mal pour Bodenmuller, ce n'est pas en quelques minutes qu'elles ont tourné à la catastrophe.

Pour l'instant les ouvriers payés à l'heure ont pu toucher leur salaire ; ceux payés au mois attendent toujours. On peut simplement affirmer que c'est encore une fois l'ouvrier qui fait les frais d'une déconfiture financière.

C. B.

Le Triangle de l'Amitié a 20 ans

Le Triangle de l'Amitié fêtait à Aoste, il y a quelques jours, les vingt ans de sa fondation.

Cette organisation, qui n'en est pas une, est née voici vingt ans de la volonté d'hommes appartenant à trois pays différents, de renouer avec les liens millénaires qui unissaient le Valais et plus particulièrement Martigny, le val d'Aoste et Chamonix.

Le mot clé qui revint tout au long de cette journée est l'amitié. On aura rarement vu une association dont les seuls liens sont l'esprit amical et la fraternité, susciter indirectement des réalisations aussi essentielles, pour ces trois régions, que les tunnels du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc.

Mais le Triangle de l'Amitié n'est pas resté seulement sur cet acquis. Aujourd'hui, grâce à sa présence, divers problèmes sont mis en exergue et par ce seul fait le Triangle contribue à leurs solutions. L'on ressent, à Aoste, mieux que dans les autres régions la nécessité de maintenir ces liens d'amitié. Peut-être est-ce dû au fait minoritaire qui est plus marqué qu'ailleurs.

Les délégués des trois régions furent reçus à l'Hôtel de Ville par le syndic d'Aoste, M. Bongiovanni, avant de se rendre au Palais du Gouvernement valdôtain, où M. Mario Andrione, président du Gouvernement, adressa à l'assemblée les paroles de bienvenue.

Les trois présidents fondateurs, MM. Albert Diemoz, Victor Dupuis et Paul Payot surent, en termes émouvants, rappeler les vingt ans du Triangle de l'Amitié.

Tunnel du Gd-St-Bernard

Siégeant tour à tour dans les régions qui ont soutenu son initiative, c'est aux Diablerets que la Société suisse du Tunnel du Grand-Saint-Bernard a tenu son assemblée générale le 26 mai 1977 sous la présidence de M. Guy Genoud, conseiller d'Etat.

Les chiffres du trafic ont été annoncés déjà lors de l'assemblée générale de la société italo-suisse d'exploitation, 534 087 véhicules ont traversé le tunnel, chiffre record depuis la mise en exploitation.

Le résultat financier de l'exploitation pour la Société suisse constructive et propriétaire de la moitié de l'ouvrage est favorable.

Il permet d'allouer 2 millions de francs aux fonds d'amortissement qui atteignent ainsi 12 200 000 francs.

D'autre part, une provision pour risque d'exploitation a pu être créée avec un montant de Fr. 735 000.—.

L'OUVERTURE DU COL DU GD-SAINT-BERNARD

Pas du tout une sinécure...

Des hommes au visage presque noir avec les yeux couverts par d'épaisses lunettes de soleil s'acharnent depuis quelque temps déjà à ouvrir le col du Grand-Saint-Bernard. Etant donné les nombreuses chutes de neige survenues cette année, le travail va plus lentement. Les barrières de neige atteignent par endroit 10 mètres de hauteur ce qui oblige la machine à fraiser par palliers successifs. Il faut de la patience et du métier et quelquefois même du courage pour tracer dans cette imposante masse de neige dure la route qui mènera les touristes au col. Sur les pentes raides de la Combe des Morts, quelques lourdes coulées s'échappent encore et il faut redoubler de prudence.

Les deux conducteurs de la machine, MM. Tony Roduit de Bourg-Saint-Pierre et Louis Murisier d'Orsières se relayent chaque jour aux commandes de la fraiseuse. Devant elle, les cantonniers montrent le passage, eux qui le connaissent depuis de nombreuses années déjà.

La machine coupe la neige comme un couteau un morceau de sérac, encore faut-il savoir l'utiliser et ne pas être pris par la pente. La fraiseuse doit rester horizontale et à mesure qu'elle

Les perspectives d'avenir ne furent pas oubliées, et M. Joseph Gross, responsable des concours scolaires au sein du Triangle assura les délégués de l'intérêt de la jeunesse pour cette amitié internationale.

Au repas qui suivit, les participants eurent le plaisir d'entendre MM. Guy Genoud, conseiller d'Etat, Jean Bollin, président de Martigny, Landot, ancien municipal de Chamonix.

Une remise de cadeaux scella encore plus, si cela était nécessaire, la fraternité et l'amitié qui réunit ces trois communautés.

Ry

Bientôt la Semaine de l'abricot

La Société de Développement de Saxon, présidée par M. Bernard Comby, a eu l'heureuse initiative de faire participer les écoliers de la commune à la réussite de la Semaine de l'abricot.

Il s'agissait en fait d'un concours de dessins organisé dans les écoles qui consacrerait la meilleure « œuvre » comme objet de l'affiche de propagande de la fête 1977. Un jury composé de Mme Yvonne Curdy, maîtresse de dessin à l'école normale de Sion ; M. Michel Bovisi, de Martigny ; M. Bernard Attinger, architecte-urbaniste de Sion ; M. Jeanclaude Rouiller, artiste peintre à Plan-Cerisier ; Mme Marcelle Roth, membre de la Commission scolaire de Saxon, a attribué les premiers prix aux élèves suivants :

- 1er prix, 100 francs : Vincent Pitteloud, 10 ans ;
- 2e prix, 50 francs : Marie-Lise Comby, 8 ans ;
- 3e prix, 50 francs : Michel Plan, 12 ans.

L'ensemble des dessins primés ou pas décorera la salle de fête de la Semaine de l'abricot. Une très sympathique initiative.

Horlogerie : le creux de la vague dépassé

L'horlogerie suisse a dépassé la période critique de la conjoncture défavorable des années 1975-1976.

Les entreprises horlogères valaisannes ont non seulement abandonné le chômage partiel, mais réengagent du personnel. C'est le cas notamment de l'atelier d'horlogerie des Epeneys, à Martigny-Bourg.



L'équipe au travail : M. Murisier, aux commandes de la machine, discutant avec M. Roduit et, tout devant, MM. Genoud et Moret, cantonniers, montrant le passage à grands coups de pelle.

Clément Balleys

Sion

Place du Midi — Centre Etoile — 1^{er} étage

20 mai-18 juin 1977

Grande exposition

* Marché du meuble et du tapis * Monde fascinant du beau meuble *
* Tapis d'Orient-tapis de fond * Rideaux-literie *

seul. 1690.-
Salon transformable, très élégant et confortable. Velours acryl, couleur à choix. Sofa transformable, matelas en mousse synthétique 181/135 cm, seul. 850.-, fauteuil seul. 420.-, Mod. 36.467 K

seul. 1830.- + literie de qualité à votre choix
Chambre à coucher, 212.489, décor chêne noir/tissu rouge avec armoire à glaces. Lit 200/160 cm, tête de lit avec radio et éclairage incorporés. Vente exclusive

seul. 1975.-
Paroi rustique à éléments «Re-cord», 326 cm encadrement/panneaux chêne. Mod. 221.642

310.-
Studio GOLF. Inégalable! Il faut le voir pour y croire! Armoire à 2 portes, combinée secrétaire, table de chevet et lit encadré, en côté structuré de pin clair, faces vertes, mod. 214.745, 4 pièces, seul. 310.-. Pour compléter: tiroir à literie, seul. 62.-, bureau, seul. 78.-. Vente exclusive.

Tout le monde est enthousiasmé! Venez voir les prix!

AE 27-2

Heures d'ouverture
Tous les jours de 8 à 18.30 h.,
Samedi de 8 à 18 h.
Dimanche fermé

Pfister Meubles

ENTREE LIBRE
Essence gratuite/remboursement
du billet CFF pour tout
achat des frs. 500.-

CENTRE ETOILE **Sion** Place du Midi
Tél. 027/ 23 33 31

PROGRAMME TV

Samedi 4 juin

12.45 Tele-revista
 13.00 Un'ora per voi
 14.00 TV-Contacts
 Charlotte Walther (patinage)
 14.20 Gerald Rigolet (hockey)
 14.35 Michel Broillet (haltérophilie)
 14.55 Lise-Marie Morerod (ski)
 15.20 Bernhard Russi (ski)
 15.40 Le petit monde du catch
 16.00 TV-Jeunesse
 16.25 Concours de la chanson suisse romande
 17.30 La recette du chef sur un plateau
 17.55 Deux minutes avec...
 18.00 Téléjournal
 18.05 Présentation des programmes
 18.10 L'antenne est à vous
 18.30 Rendez-vous
 19.00 Affaires publiques
 19.30 La Panthère rose
 19.40 Téléjournal
 19.55 Loterie suisse à numéros
 20.05 A vos lettres
 20.30 Mireille Mathieu et Tino Rossi
 20.40 Les Brigades du Tigre
 21.35 Les Oiseaux de nuit
 22.45 Résultats sportifs
 22.55 Téléjournal

Dimanche 5

10.15 Il Balcon tort
 11.00 Téléjournal
 11.05 Tél-hebdo
 11.30 Table ouverte
 12.45 L'imagination au galop
 13.10 Tennis - Automobilisme
 16.20 Orchestre du Concertgebouw
 17.15 TV-Jeunesse
 17.40 Présence protestante
 18.30 Téléjournal
 18.05 Au-delà de l'horizon
 18.55 La Panthère rose
 19.05 Résultats sportifs
 19.40 Téléjournal
 19.55 Phaedra, de Jules Dassin
 21.45 Entretiens : Anna Pegova (2)
 22.10 Vespérales en papier
 22.20 Téléjournal

Lundi 6

17.20 Point de mire
 17.30 Les 4 coins
 17.50 Présentation des programmes
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-Jeunesse
 18.25 Les années épiques du cinéma
 18.50 Chapi Chapi
 18.55 Typhelle et Tourteron
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.20 A vous... Serge Minkoff
 21.25 A bon entendeur
 21.45 Caf'Conc'
 22.10 Galeries imaginaires
 22.40 Téléjournal

Mardi 7

17.45 Point de mire
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-Jeunesse
 18.25 Courrier romand
 18.50 Chapi Chapi
 18.55 Typhelle et Tourteron
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.20 Votation fédérale du 12 juin
 21.50 Le Cœur au ventre
 22.45 Téléjournal

Mercredi 8

17.20 Point de mire
 17.30 Les 4 coins
 17.50 Présentation des programmes
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-Jeunesse
 18.25 Outre-Sarine, outre-Gothard
 18.50 Chapi, Chapi
 18.55 Le Dessous du Ciel
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.20 Spécial cinéma
 20.30 Faustine et le Bel Été
 22.00 Reportage sur les jeunes comédiens à Paris
 22.55 Premières visions
 23.05 Football : Suède-Suisse
 00.15 Téléjournal

Jeudi 9

17.45 Point de mire
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-Jeunesse
 18.25 Courrier romand
 18.40 Chapi Chapi
 18.55 Le Dessous du Ciel
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.20 Temps présent
 21.20 Guerre et Paix (fin)
 22.10 A témoin : Manuel Roth
 22.25 Téléjournal

Vendredi 10

17.20 Point de mire
 17.30 Les 4 coins
 17.50 Présentation des programmes
 17.55 Téléjournal
 18.00 Il faut savoir
 18.05 Agenda
 18.50 Chapi Chapi
 18.55 Le Dessous du Ciel
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.20 Spectacle d'un soir : L'Age tendre, d'Yves Laumet
 21.55 La Princesse Salomé est belle ce soir
 22.20 Plaisirs du cinéma
 23.45 Téléjournal

SPÉCIAL CINÉMA

LES JEUNES COMÉDIENS
 Avec la participation de Marianne Egerikx

20.30 **FAUSTINE ET LE BEL ÉTÉ**
 Film de Nina Companeez, avec Isabelle Adjani, Muriel Catala, Marianne Egerikx, Maurice Garrel, Francis Huster.
 22.00 Reportage : La vie des jeunes comédiens à Paris.
 22.55 Premières visions.

Sommaire fort riche pour ce « Spécial Cinéma », puisque les enthousiastes du Septième Art pourront voir ce soir un film, « Faustine et le Bel Été », un entretien avec une jeune comédienne, Marianne Egerikx, et un reportage tourné à Paris par Christian Defaye et Ersan Arsever sur la vie des jeunes acteurs dans la capitale française. Le thème de ce reportage sera du reste un peu celui de toute la soirée : comment on « prospecte » les nouvelles générations de comédiens, comment fonctionnent les agences, les écoles d'art dramatique, quels sont les débouchés offerts aux débutants, les différents genres de préparation... autant de question qui se rapportent à un monde un peu à part, au sein duquel s'affrontent néanmoins diverses tendances et influences : le reportage effectué par l'équipe de « Spécial cinéma » montre bien que de nouveaux « creusets » alimentent maintenant le Septième Art, comme par exemple les cafés-théâtres. Florence Giorgetti, Romain Bouteille, Patrick Dewaere, Michel Lang, Jean-Charles Tachella, entre autres, figurent parmi les personnalités rencontrées dans la capitale. Leur témoignage sera complété par celui de Marianne Egerikx, présente sur le plateau de l'émission.

Quant au film de ce soir, il s'agit d'un ouvrage de Nina Companeez, sorti à Paris en 1972 : une jeune fille de seize ans s'éveille à la sensualité et à l'amour au cours de vacances passées à la campagne. Elle passe ses journées à vagabonder dans les bois ou le long des rivières, à observer son entourage, couples se faisant ou se défaisant. Un film dans lequel on peut déplorer une abondance d'effets poétiques pas toujours très heureux, mais empreint néanmoins d'un charme certain, et bénéficiant de l'indiscutable beauté de certaines images...

(Mercredi 8 juin à 20 h. 30.)

A MARTIGNY

Rue du Collège

**DES JEANS SOLDÉS
 A DES PRIX SANS
 CONCURRENCE**

**Bourse
 aux jeans**

50 avec 1 jeu électronique GRATUIT!
 (valeur 250.-)

TV couleur Graetz Excellenz PAL avec télécommande

90.- grand écran
 par mois (12 m) tout compris

garanti tous risques (ou 2'475. net)

Jacques TUBEROSA

Case postale 42 1920 MARTIGNY 1

026 - 2 55 93

jusqu'à 9.30 h.

RADIO TV STEINER
 notre expérience à votre service



AUTOMOBILISTES

Pour vos réparations, achetez vos pièces chez

REMET S.A.
AUTO-DÉMOLITION

Achat - Vente - Echange

Toutes voitures accidentées ou non

1963 VETROZ - Tél. (027) 36 29 18

ZONE INDUSTRIELLE DU BOTZA

SELECTIONS TV

TEMPS PRÉSENT

TOURISME : NOUVEAU COLONIALISME

Avec l'accroissement des revenus et l'augmentation du temps de loisirs, les Occidentaux peuvent désormais s'offrir des voyages lointains. L'avènement du charter a entraîné une baisse considérable des prix. Désormais, le Sénégal, le Mexique, la Thaïlande ou le Kenya deviennent des rêves réalisables.

Pour satisfaire la demande, de grandes agences de voyages et des investisseurs immobiliers ont tenté de convaincre de nombreux pays du Tiers-Monde qu'il y avait là, pour eux, le moyen d'augmenter leurs réserves de devises et d'accélérer leur développement. Plusieurs Etats africains ont alors décidé de privilégier le tourisme. Mais l'heure est déjà aux comptes ! Que reste-t-il aux pays d'accueil lorsque les visiteurs sont repartis ?

Une partie de l'argent s'est envolé pour rembourser les importations nécessaires à cette industrie et les intérêts des investissements. Les perturbations sociales créées par l'arrivée massive de vacanciers n'entrent jamais dans le calcul économique. Et les efforts des gouvernements locaux sont souvent si importants (constructions d'infrastructures, aménagement des plages, formation de personnel et facilités fiscales pour attirer les groupes-opérateurs) qu'on est parfois en droit de se demander si ce n'est pas le paysan africain qui paie par ses impôts des vacances de l'Européen. Le tourisme serait-il une nouvelle forme de colonialisme ?
 (Jeudi 9 juin à 20 h. 20.)

Plaisirs du cinéma : LA PERMISSION

Un film de Melvin Van Peebles interprété par Nicole Berger, Harry Baird, Pierre Doris, Christian Marin.

Récit des amours d'un Noir et d'une Blanche, tourné en 1967 par Melvin Van Peebles — également auteur du roman - « La Permission » n'a d'autre originalité que son sujet, intéressant dans sa conception il est vrai, mais qui manque certes de maturité au niveau de la réalisation. L'intrigue en effet est faite de petits détails sans grande portée tendant à démontrer les difficultés et les obstacles rencontrés par un Noir dans une société qui n'est pas la sienne, et les préjugés auxquels il se heurte. Cette comédie dramatique a pour principaux interprètes Nicole Berger, Harry Baird, Pierre Doris et Christian Marin.

LE THÈME

Dans une base américaine, située non loin de Paris, un G.I. noir, Turner, vient d'être proposé à l'avancement par son capitaine qui le considère comme un « bon Noir » car il n'a jamais essayé de sortir avec une jeune fille blanche. Il est engagé par son chef à continuer dans cette voie à l'occasion d'une permission de trois jours à laquelle il a droit. Sa première journée se passe à errer dans Paris, à la manière d'un touriste. Le soir, dans un dancing, il fait la connaissance d'une jeune Française, Miriam, avec laquelle il décide de partir en excursion à la mer...
 (Vendredi 10 juin à 22 h. 20.)

BERNARD BIOLAZ — MARTIGNY

STATION MIGROL - ROUTE DU SIMPLON - TELEPHONE: 026 / 2 63 40



LAVAGE AUTOMATIQUE - VIDANGE - GRAISSAGE - ANTIGEL - GOUDRONNAGE DE CHÂSSIS - LAVAGE DU MOTEUR

Votations du 12 juin 1977

- Pour des finances fédérales équilibrées.
- Pour que l'équipement de notre canton puisse se poursuivre.
- Pour sauvegarder l'acquit social.

OUI

à l'assainissement
 des finances fédérales

COMITÉ VALAISAN D'ACTION POUR L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES FÉDÉRALES

Président :

TRAVELETTI Adolphe, directeur de la BCV, Sion

Vice-présidents :

BIDERBOST Paul, conseiller national, Naters
 DUPONT Bernard, conseiller national, Vouvry
 GUNTERN Odilo, conseiller aux Etats, Viège
 JORDAN Gérald, vice-président du Cartel syndical, Sion

Membres :

d'ALLEVES Maurice, préfet, Sion
 ANTHAMATTEN Adolf, député, Saas Grund
 ANTHAMATTEN Amandus, Gewerkschaftssekretär GBH, Brig
 BENDER Arthur, conseiller d'Etat, Fully
 BERCHTOLD Leo, directeur F.E.V., Sion
 BERCLAZ Yvon, député, Sierre
 BITTEL Walter, député, Viège
 BLOETZER Peter, président, Viège
 BOCHATAY Armand, conseiller national, Monthey
 BODENMANN Hermann, ancien conseiller aux Etats, Brig
 BOISSARD Charles, député, Monthey
 BOLLIN Jean, président, Martigny
 BONVIN Richard, député, Montana
 BORTER Hermann, vétérinaire, Brig
 BUMANN Benjamin, président, Saas Fee
 BUMANN Hubert, ancien président du Grand Conseil, Saas Fee
 CARRUZZO Félix, président, conseiller national, Sion
 CHAMBER IMMOBILIERE DU VALAIS par Jacques Nicolet, Monthey
 CHESEAUX Jean, président FVPFL, Saillon
 COMBY Bernard, député, Saxon
 COUCHEPIN Pascal, vice-président, Martigny
 CRETTON Cilette, député, Martigny
 CRITTIN Pierre, député, Martigny
 DARBELLAY Charly, président de la Commission des finances, Charrat
 DERIVAZ Simon, président ACS, Sierre
 DIRREN Herbert, conseiller national, Agarn
 ECOEUR Joseph-Antoine, député, Troistorrens
 GENOUD Guy, conseiller d'Etat, Orsières
 IMBODEN Paul, député, Steg
 IMHASLY Alphons, député, Lax
 JORDAN Vital, député, Evionnaz
 LAMPERT Marius, ancien conseiller d'Etat, Ardon
 LUGGEN Rudolf, député, Brig
 MASSON René, directeur Grande-Dixence SA, Sion
 MAYOR-BERCLAZ, professeur, Sierre
 MONNET Albert, préfet d'Entremont, Vollèges
 MUDRY Bernard, député, Monthey
 PFAMMATTER Otto, député, Naters
 PHILIPPOZ Jean, vice-président de la Comm. des finances, député, Leytron
 PRALONG Cyrille, prés. de la Comm. des Assur. Incendie du Valais, Sion
 REGOTZ Ernst, président du Cartel syndical du Haut-Valais, Naters
 RIBORDY Adolphe, secrétaire général du PRDV, Sembrancher
 RITZ Joseph, Bauernsekretär, Blitzingen
 ROH Henri, préfet, Conthey
 ROTEN Hugo, député, Glis
 SCHMID Gerhard, député, Möré
 SCHMIDHALTER Paul, député, Brig/Glis
 STEINER Franz, conseiller d'Etat, Brig
 TISSIERES Rodolphe, ancien conseiller national, Martigny
 de TORRENTE Marie-Jo, secrétaire du Grand Conseil, Sion
 VEUTHEY Pierre, président du PDC valaisan, Martigny
 VOGT Jean, président du Grand Conseil, Riddes
 VUILLOUD Maurice, député, Saint-Maurice
 WYER Hans, conseiller d'Etat, Viège
 ZIMMERMANN Gerhard, député, Visperterminen
 ZUBER René, député, Brig
 ZUFFEREY Antoine, conseiller d'Etat, Sierre
 ZUFFEREY Michel, secrétaire général des syndicats chrétiens, Sion
 ZUMTAUGWALD Josef, député, Randa

A VENDRE

ALFASUD TI, 1975, parfait état
 RENAULT R 5 LS, 74-75, 38 000 km, comme neuve
 RENAULT R 12 TL, 1975, 45 000 km, blanche
 RENAULT R 12 TS, 1974, 47 000 km, blanche
 RENAULT R 4 TL, 1971, très bon état
 RENAULT R 6 TL, 1972, parfait état
 RENAULT R 4 TL, 1972, 47 000 km

Véhicules vendus expertisés
 Crédit Renault

GARAGE DES ALPES - A. ZWISSIG
 Concessionnaire RENAULT

3960 SIERRE - ☎ (027) 55 14 42

Biablement bon!

DIABLERETS
 l'apéritif aux plantes des alpes

Abonnez-vous à « FED »



IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de LOTERIE ROMANDE — Tirage demain



1^{re} Amicale des fanfares radicales de Conthey, Sion et Sierre

Le week-end dernier avait lieu à Grône la première Amicale des Fanfares radicales des districts de Conthey, Sion et Sierre. Un comité d'organisation présidé par Marc Bruttin et secondé par Denis Vuistiner avait travaillé sans relâche pour que cette première Amicale soit une réussite. Elle le fut et

dimanche sept fanfares se sont retrouvées pour le cortège, soit La Liberté de Grône et Salins, La Lyre de Conthey, L'Union de Vétroz, La Concordia de Nendaz, La Villageoise de Chamossion et L'Helvétia d'Ardon. Après les paroles de bienvenue prononcées par le conseiller communal Guy Bruttin et

le morceau d'ensemble, on se dirigea vers la place de fête, tout cela sous un magnifique soleil, où les sociétés se succédèrent avec leurs différentes productions. Puis ce fut la partie officielle avec ses discours de M. Victor Berclaz, député, dont nous vous donnons de larges extraits ci-dessous, de René Vuistiner, président de l'Amicale. Parmi les invités citons la présence de MM. Bernard Dupont, conseiller national, Jean Cleusix, Marco Bruttin, Martial Bruttin, René Christen, René Esseiler et de nombreuses autres personnalités, députés de la fraction radicale du district de Sierre. M. Jean-Noël Vogel, président de la société apporta la note de clôture en adressant ses félicitations et ses compliments pour cette première amicale. Ce fut une journée réussie qui eut la grâce de bénéficier d'un hôte bien agréable, le soleil, et qui a rempli de joie le cœur des nombreux participants à la manifestation.

Extraits du discours de M. Victor Berclaz

Les festivals et autres amicales qui se déroulent tout au long du printemps valaisan, sont un signe d'enthousiasme et de renouveau.

Lorsque nos fanfares radicales sont intéressées, cela nous apparaît encore plus beau, car c'est pour nous minoritaires l'occasion de nous retrouver dans la joie, de nous exprimer et durant quelques heures de renforcer nos liens en cultivant l'amitié celle qui doit nous donner la possibilité de mieux nous apprécier et celle aussi qui doit finalement nous permettre d'offrir un front commun et uni dans le contexte de la politique actuelle. En ce jour, dans cette magnifique commune de Grône où pour la première fois votre Amicale se présente avec ses valeureuses fanfares, à deux pas de la Sirmur Amoenum, entouré d'une foule d'amis, j'ai le grand honneur d'apporter le salut des autorités radicales, à vous toutes et tous venant des districts voisins.

Après les importants discours des ténors de la politique radicale de notre canton qui se sont succédés lors des principaux rassemblements de ce printemps il m'apparaît essentiel de vous rappeler encore une fois combien le rôle de notre fraction est important dans le cadre de la politique de notre canton où une trop forte majorité au plan numérique, cela s'entend, s'essaye à faire la pluie ou le beau temps. Je ne tiens pas à faire le procès de cette situation pour l'instant du moins, je constate cependant par mon engagement qu'une espèce de dictature se met en place et s'impose de plus en plus au plan de notre gouvernement, il n'est que de s'essayer à être d'un autre avis et de le motiver pour se faire immédiatement fustiger. Nous avons vécu une telle situation lors de la dernière session du Grand Conseil, je ne puis me retenir de le dire : cela n'est pas digne et laisse le citoyen songeur.

Si nous voulons renverser la vapeur, peu ou prou il faut que notre parti, dont l'idéologie est connue, parti du centre, parti de l'équilibre et de la tolérance devienne toujours plus dynamique, il doit être encore plus percutant par un engagement plus conséquent de la part de chacun d'entre nous. Nous devons dans les années à venir absolument gagner du terrain en plaine comme en montagne et non pas nous cantonner dans certaines régions.

Pour se faire nous disposons du programme « Objectifs 80 » qui est un instrument de travail, de réflexion extraordinaire. Ce programme, il s'agira de le réaliser en évitant de s'en gargariser mais en le mettant en pratique. Il mérite plus qu'une simple citation c'est pour cela que je me permets de mettre en exergue quelques-uns de ces objectifs. Stimuler, encourager et contrôler l'action du pouvoir exécutif et au besoin combattre ses excès. Renforcer la protection de l'individu par l'institution d'une juridiction administrative. Maintenir les acquis sociaux malgré les difficultés économiques. L'école valai-

sanne doit tendre davantage à l'épanouissement réel de l'enfant. Procéder à la recherche et au développement d'autres sources d'énergie. Croissance harmonieuse entre l'offre et la demande. Respect de la loi sur l'agriculture, garantir la qualité et l'écoulement des produits du sol. Equipement et planification du tourisme. Aménagement du territoire et protection de la nature. Renforcement de la protection de l'enfant et de la famille, etc. Cet important programme est tout à l'honneur du PRDV qui a osé en faire un document officiel et important de sa politique. Il s'agit maintenant de le faire passer non pas dans les cantines, excusez-moi l'expression, mais dans la pratique : c'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon.

M. Berclaz aborda ensuite le problème de la TVA et encouragea tous les radicaux à déposer dans l'urne un OUI enthousiaste, un OUI politique lors des votations du 12 juin prochain.

...Au plan cantonal, un autre problème nous préoccupe, c'est celui de la liaison Nord-Sud, avons-nous réellement bien manœuvré avec nos amis bernois, pourquoi l'autoroute dans le Simmenthal alors qu'une route bien structurée aurait été suffisante et aurait certainement moins frappé la population de la région, qui voyait déjà sa vallée saccagée à tout jamais et qui, comme nous aussi, a le droit de se poser des questions, nous habitons encore un pays libre.

De motion en postulat le temps passera et le Lötschberg aura peut-être réglé le sort du Rawyl qui, comme le disait justement Me Jean-Marie Critin, ancien député et président du Grand Conseil, lors de la dernière campagne pour les élections au National : pour croire au Rawyl il faut avoir la foi du charbonnier. A bon entendre.

Pour conclure et ne pas trop abuser de votre patience je voudrais profiter de l'occasion qui m'a été offerte pour féliciter le comité de La Liberté qui a eu l'honneur d'organiser cette rencontre, de remercier le comité d'organisation pour m'avoir invité. J'ose également m'adresser aux musiciens de La Liberté pour leur dire combien nous sommes fiers, nous radicaux du district de Sierre, de pouvoir compter sur une fanfare qui fait honneur à notre parti. Assidu à vos concerts depuis plusieurs années, je vous encourage à persévérer, vous avez un rôle prépondérant à jouer au plan politique et social. Dernier bastion radical en direction du Haut vous avez donc une mission importante à remplir, comme du reste toutes les autres fanfares présentes à ce magnifique rassemblement. Vous tous méritez nos éloges et nos encouragements pour les sacrifices que vous faites, je formule mes meilleurs vœux pour vos ensembles et à tous malgré certains nuages qui planent sur notre économie : JOIE et SANTE.

Vive et longue vie à l'Amicale des Fanfares radicales du Centre.

Bovins : de plus en plus

Selon les dernières estimations de l'Union suisse des paysans, l'effectif de bétail bovin a passé de 1 394 000 unités en 1976 à 1 410 000 au printemps de cette année. Il y a 620 000 veaux jusqu'à un an (+ 11 000), 285 000 veaux de 1 à 2 ans (+ 18 000), 165 000 bovins de plus de 2 ans (+ 15 000). On a dénombré 900 000 vaches laitières (- 7000) et 60 000 bœufs et taureaux à l'engrais (+ 4000).

Verbier : un monde fou, un soleil hilare

Une magnifique journée de printemps sur le plateau de Verbier, dans les Alpes qui se « décapuchonnent » petit à petit de leur blanc d'hiver, des milliers de personnes venues encourager, applaudir et féliciter les musiciens du Bas-Valais : un succès sur toute la ligne pour ce 47^e Festival des musiques du Bas-Valais.

Succès mérité pour tous ces musiciens chevronnés et assidus qui ont apporté avec eux à Verbier la joie, le témoignage irréfutable d'une santé solide dans les rangs de nos fanfares et harmonies. Succès qui vient couronné la patience, les heures de travail et de pleine disponibilité de la part des directeurs et musiciens ainsi que l'effort immense réalisé par le comité d'organisation de cette sympathique manifestation.

Près de 10 000 personnes s'étaient donné rendez-vous dimanche dernier à Verbier et c'est le signe indiscutable de l'attachement des habitants de notre Bas-Valais à la musique, à l'amitié et à la bonne humeur. Tino Rossi, lui aussi, a fait salle comble samedi soir. 70 ans, la voix toujours aussi feutrée, il a fait revivre durant quelques instants des souvenirs innombrables dans les cœurs et les mémoires de tous ceux qui dansaient sur ses airs et qui fredonnaient ses refrains éternels. Tino, c'est toujours Tino avec ses chansons d'amour, ses tangos languoureux et ses mandolines, lui qui a fait battre le cœur de tant de jeunes filles. Ses admiratrices et admirateurs auront donc été comblés et leur nombreuse participation n'est que la preuve de leur attachement sans faille à celui qui fut l'une des plus belles voix du monde.

Ce festival fut aussi celui des récompenses aux musiciens les plus fidèles et c'est toujours avec beaucoup d'émotion et de plaisir qu'on leur remet le souvenir attendu. D'ailleurs voici les noms des fidèles serveurs de la cause noble de la musique :

60 ANS D'ACTIVITE

Borgeaud Marcel, Harmonie municipale, Monthey.

50 ANS D'ACTIVITE

Monod Jean, Fanfare municipale de Salvan ; Rossier Joseph, Fanfare municipale de Salvan ; Roch Edmond, Etoile du Léman, Bouveret.

Plus de 200 lutteurs à la 93^e Fête romande

Dans un peu plus de deux semaines, Sierre sera à nouveau en fête avec le rendez-vous romand des lutteurs, style suisse ! Ils seront plus de deux cents à se mesurer pour l'attribution du titre de roi de la lutte. De plus, cette compétition servira de sélections pour la Fête fédérale de Bâle.

Notons que le comité central sera présent en corps le samedi déjà où il tiendra séance à l'Hôtel Atlantic, et visitera l'emplacement de fête. Quant à la partie sportive, elle débutera le dimanche matin, à 8 heures ; la remise de la bannière romande aura lieu à 13 h. 15, alors que la passe finale se disputera à 16 h. 30. Le comité d'organisation présidé par Hans Veraguth travaille depuis de nombreuses semaines afin que ce rendez-vous soit une réussite. Le samedi soir, une partie récréative est prévue avec la participation des fifres et tambours d'Ayer, de la Coccinelle de Miège et du Yodleurs-Club Alpenroessli de Sierre.

Georges Borgeaud



De très jeunes pompiers à Kid 77

Kid 77, c'est la fête des jeunes. Certains n'ont pas hésité à revêtir l'uniforme de pompier et à apprendre les rudiments de la profession.

Les Amis du Vin en assemblée

La section valaisanne de l'Association nationale des Amis du Vin a siégé à Savièse pour son assemblée annuelle statutaire, sous la présidence de M. André Savioz, de Sion.

Les délibérations se déroulèrent dans la salle communale où les membres eurent plaisir de siéger. Ils apprirent avec satisfaction que le séminaire de dégustation — rapport de M. Arthur

Nanchen — avait été une réussite, ainsi que le concours de dégustation. Les membres qui ont mérité un diplôme l'ont reçu des mains de M. Georges Balet. Les comptes présentés par le caissier Zufferey sont sains et ils furent adoptés ainsi que tous les rapports.

Le point principal de ces débats aura été le tour d'horizon présidentiel avec l'heureux constat d'une augmentation constante des membres. Le total atteint maintenant 857 personnes. Cela pose quelques problèmes que les statuts permettent de résoudre et c'est la raison pour laquelle les membres acceptèrent les propositions présidentielles suivantes :

- création d'une sous-section au Centre ;
- étude du développement dans les autres régions du canton ;
- nomination d'une commission chargée de préparer le règlement d'application des statuts. Elle sera présidée par M. Gaston Biderbost et comprendra Mlle Ida Hagenlocher et MM. Martin Muller, Sion ; Marc Udry, Conthey ; Rudy Caloz, Sierre, et François Rouiller, Martigny.

Trois nouveaux membres d'honneur ont reçu leur diplôme pour services rendus à la cause de la vigne et du vin : MM. Arnold Schenkel qui présida le comité d'organisation du Congrès suisse de l'année dernière ; Gérard Mabilard et Robert Clivaz, journalistes.

A l'apéritif, offert par la commune de Savièse, M. Jean Vogt, président du Grand Conseil, apporta les salutations et les vœux des autorités. Une soirée gastronomique et récréative « à la saviésanne » a permis à tous les participants de passer d'agréables instants. Les orateurs du jour furent le président de Savièse, M. Georges Héritier ; le président central suisse M. Hans Ruedi Streuli. Les autres personnalités présentes étaient, notamment, MM. André Reynard, vice-président de Savièse et député ; Gérard Monod, président des cafetiers de Sion et environs ; Peverelli, secrétaire central suisse des amis du vin. M. Héritier a relevé l'intérêt que l'association porte aux problèmes du vin et du vignoble et demandé à chacun de faire un effort pour une meilleure compréhension mutuelle.

Clément Balleys

Appel aux vignerons

Le comité du Groupement des organisations viticoles soucieux de la sauvegarde de la production viticole, de sa qualité et de son écoulement recommande instamment à tous les viticulteurs d'ébourgeonner avec soin. Ils tiendront compte notamment de l'importance de la sortie et de la grosseur des grappes pour enlever tout ce qui est d'ores et déjà excessif.

Primes de culture pour l'année 1977

Le Conseil fédéral a fixé le montant des primes qui seront versées en 1977 pour les cultures de céréales fourragères. Comme l'année passée, elles s'élevaient à 700 fr./ha pour le maïs-grain et 750 fr./ha pour l'avoine et l'orge.

L'échelonnement appliqué ces dernières années aux primes de culture versées pour le maïs-grain reste en vigueur.

Les suppléments de montagne et pour terrains en pente ont été portés à 450 fr./ha jusqu'à 1000 m et à 600 au-delà.

Une réglementation spéciale a été prévue pour les céréales fourragères cultivées par des paysans suisses dans les zones frontalières (sur territoire étranger). Jusqu'à l'année dernière ces cultures étaient traitées à égalité avec celles situées sur sol suisse. Désormais, seuls les trois premiers hectares donneront droit à la prime entière, les autres ne bénéficiant plus que de la moitié des prestations versées pour les cultures indigènes. Cette modification s'est imposée du fait que depuis quelques années la pratique suivie jusqu'ici stimulait trop fortement la culture de céréales fourragères dans les régions en question.

Département fédéral de l'économie publique

Campagne spéciale d'élimination de vaches en plaine

Conformément aux instructions de la Division fédérale de l'agriculture du 16 mai 1977, une campagne d'élimination spéciale de vaches en plaine sera organisée du 31 mai au 30 septembre 1977.

Chaque vache éliminée donnant droit à la contribution devra être remplacée par une vache ou une génisse portante achetée en région de montagne et satisfaisant à certaines conditions.

La contribution par kilo de poids vif sera de : 80 ct. pour les animaux éliminés du 31 mai au 30 juillet 1977 ; 70 ct. pour les animaux éliminés du 1^{er} août au 27 août 1977 ; 60 ct. pour les animaux éliminés du 30 août au 30 septembre 1977.

Un subside supplémentaire par pièce sera versé selon le barème suivant : — lorsque l'animal de remplacement a été acheté entre le 22 août et le 15 octobre 1977 : 250 francs ; — entre le 17 octobre et le 12 novembre 1977 : 100 francs ; — entre le 13 novembre et le 3 décembre 1977 : 0 franc.

Dernier délai pour l'inscription des vaches à éliminer : 15 septembre 1977. Délai pour l'achat d'animaux de remplacement : au plus tôt le 22 août 1977 et au plus tard le 3 décembre 1977.

Les inscriptions sont reçues à la Station cantonale des conseils d'exploitation agricole à Châteauneuf, tél. (027) 36 21 48, qui fournira gratuitement les formules nécessaires.

Département de l'intérieur : Station cantonale des conseils d'exploitation agricole

DIMANCHE, LEYTRON UNE VILLE MORTE...

Tout le monde à Onex

Dimanche, le Football-Club de Leytron entrera dans la légende, puisque, pour la première fois de son histoire il a l'honneur de disputer les finales en vue d'une promotion en première ligue. Nous disons ville morte, ou plutôt village mort car il ne fait aucun doute que, dimanche matin, toute la population accompagnera son équipe dans cette grande aventure qui s'appelle promotion.

Y croit-on ?

Ou reste-t-on sceptique ? Ces Onédiens, qui sont allés battre Estavayer chez lui sont diablement forts. Les observateurs valaisans qui ont assisté à ce premier choc en sont convaincus. Alors que l'observateur, en l'occurrence le président du FC Onex, qui assistait au dernier match de championnat entre Savièse et Leytron n'a pu se faire une opinion de la valeur réelle de son futur adversaire valaisan.

Il n'empêche que, dans le village de Leytron, on croit — et l'on a raison — aux chances de son équipe.

Il ne faut pas se fier aux résultats

L'expérience l'a prouvé, les résultats des matches sont trompeurs. Les hom-

mes de Michel Pellaud ont bien préparé leur affaire et mettent les meilleurs atouts de leur côté. Ils se rendent à Genève samedi déjà car l'on sait que le match a été fixé au dimanche matin à 10 heures. C'est certainement un gros handicap pour Leytron.

Mais il y a une motivation nouvelle pour les Michellod, Bridy, Favre, Roduit, Blanchet, etc., car l'aventure en première ligue est tentante tout de même. Ce qui est important, c'est qu'il ne faut pas décevoir les nombreux supporters accompagnant l'équipe et qui se rendent à Onex qui, en car, qui en auto, même en train.

Chances réelles

Quelles sont les chances de Leytron ? Elles sont réelles car, par la motivation dont nous parlons plus haut, Leytron doit se surpasser. Ensuite la victoire d'Onex sur Estavayer doit faire perdre confiance aux Fribourgeois qui seront les hôtes de Leytron le dimanche suivant. Et le football est un sport qui permet toutes sortes d'exploits imprévus. Certes Onex, qui tente l'ascension depuis trois ans, part favori, mais il ne faudrait pas que la première victoire prenne l'allure d'un excès de confiance pour affronter les Valaisans. Surtout un Leytron, avec des joueurs qui ont le cœur bien accroché. Je vous l'assure.

Georges Borgeaud

Dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales, l'introduction de la TVA est le pilier central.

Sait-on que

- Si la TVA apportera 2,9 milliards en 1979 dans les caisses de la Confédération, l'impôt sur la défense nationale sera, en revanche, allégé de 500 millions et que cet allègement sera accordé surtout aux petits et moyens revenus.
- La TVA n'est pas payée uniquement par les habitants du pays, mais par tous ceux qui viennent consommer des biens et services sur territoire Suisse. En 1976, les touristes étrangers ont dépensé 5,4 milliards de francs dans notre pays.
- Les entreprises non assujetties à la TVA la payeront effectivement, puisqu'elles ne pourront pas récupérer la charge sur leurs achats. Ce sera le cas, en particulier, des banques, sociétés d'assurances, avocats, notaires et médecins.
- Les banques à elles seules payeront 100 millions de TVA par an sur leurs achats.

Votez **OUI** à l'assainissement des finances fédérales le 12 juin prochain

COMITE VALAISAN D'ACTION



AVIS

ALBERT ANÇAY

a le plaisir d'annoncer à la clientèle du

Centre Shell Eurogas Martigny

route du Simplon 74

qu'il a repris l'exploitation du Centre à son compte dès le 1er juin 1977

Essence self-service - Pneumatiques - Tunnel de lavage - Shell Shop - Batteries - Accessoires
Entretien - Cafétéria

Super **95**

Normale **91**

ECONOMISEZ en plus 3 ct. par litre avec la carte de fidélité (1 lavage valeur Fr. 8.- pour 250 litres)

Le verre de l'amitié ainsi qu'une petite attention seront offerts à chacun samedi 4 juin 1977

Nous cherchons

COUPLES

pour diriger hôtel avec café-restaurant. Station idéale dans le Valais romand. Certificat requis avec connaissances linguistiques et bases culinaires.

Date d'entrée à convenir, mais si possible début juillet.

Ecrire sous chiffre P 36 - 25464 à Publicitas, 1951 Sion.

... les peintures de bâtiment de qualité chez

RIEDER à Bex

1880 Bex - (025) - 5 12 97

PROTEGEZ VOS DOCUMENTS CONTRE LE FEU

- Tout chef d'entreprise sait que les documents importants sont à conserver uniquement dans des armoires résistant au feu.
- Avez-vous songé aux conséquences de la destruction par le feu de votre comptabilité ?
- Informez-vous sans frais auprès de...



Tél. (026) 2 27 06

On engagerait

OUVRIER D'ATELIER

connaissant bien la soudure électrique ou

SERRURIER

Ø (027) 58 13 00

MEOC

ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT - 026/53639



Bâches - Sellerie civile pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP, MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Zone industrielle - En face du port franc



ne vous laissez pas prendre...

L'enjeu du 12 juin : diminuer les prérogatives de l'Administration fédérale et non les augmenter dangereusement ;

Les individus - les communes - les cantons doivent garder leur identité.

VOTEZ
2 X

NON NON

— à l'augmentation du coût de la vie

— à l'encaissement par la Confédération de 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires

les 11 et 12 juin 1977

Comité valaisan contre les projets fiscaux centralisateurs

Institut de commerce Sion



Fondé en 1941

rue des Amandiers 9
Direction : Dr Alexandre Théler

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois

Rentrée 8 septembre

Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés

- Diplôme de commerce et de secrétaire
- Diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée
- Ecolage Fr. 180.— par mois tout compris

Demandez le programme d'études à la direction

Tél. (027) 22 23 84



LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux

Le Service social de l'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux s'est réuni en assemblée générale le 26 mai dernier. En 1976, le Service social a eu une activité étendue et s'est occupé de 876 cas. Le travail a porté plus spécialement sur l'appui psycho-social soutenu aux personnes souffrant de maladies mentales et sur la recherche de places de travail qui demande un investissement énorme de temps et de démarches.

Le rapport 1976 précise qu'en Valais, l'inventaire des besoins actuels des handicapés fait ressortir combien il est nécessaire, en ce temps de récession, de créer des places de travail pour les handicapés graves. D'autre part le Service social apprécie l'extension prudente, mais combien prometteuse des ateliers protégés de Saint-Hubert à Sion qui occupent 45 ouvriers et ouvrières et qui comptent élargir ses possibilités de travail par la création d'un atelier à Martigny.

Dans le Haut-Valais se fait de plus en plus sentir la nécessité de créer un petit centre pour enfants caractériels et cas sociaux, si l'on veut éviter leur éloignement, voire leur déracinement du milieu familial.

En 1976, Coop-City avait lancé avant Pâques une action « Les enfants peignent pour les enfants », action encouragée et soutenue par le Service social. Le résultat de cette action, soit 1500 francs, devait contribuer à l'achat d'un four à émail pour les loisirs de ces enfants.

Les tâches furent donc multiples et l'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux s'en est fort bien acquittée.

FED félicite...

... MM. Léon Borer-Genoud, chef de la police criminelle du canton d'Argovie, et M. Kurt Imhof-Pianzola, directeur d'un important centre hôtelier dans le Seetal, reconnus unanimement comme deux de nos plus excellents ambassadeurs dans le pays d'Argovie.

... M. Jean-Philippe Lugon, de Sion, qui vient d'être nommé directeur de l'Eurotel à Fribourg.

... M. René Philippoz, de Leytron, pour ses vingt-cinq ans de fidèles et loyaux services chez « Coop ».

... les époux Théodore Dirren, à Martigny, pour leurs cinquante ans de mariage.

... Mme Germaine Seydoux, de Port-Valais, pour ses trente ans de dévouement au service des touristes, gérante de l'Hôtel Bellevue.

Citoyens valaisans... la patrie vous réclame

Dans un mois à peine, le grand rassemblement des citoyens tireurs valaisans aura vécu. C'est donc le moment d'affûter vos armes avant de prendre le chemin du stand.

Nous étions 7000 l'année dernière à participer au Concours fédéral de sections en campagne. Puisse-nous cette année encore déposer dans l'escarcelle helvétique autant de bulletins. Nous aurons ainsi contribué avec succès à la journée suisse des tireurs.

L'appel est donc lancé. A tous nos concitoyens valaisans, jeunes et moins jeunes, doués ou moins doués, membres actifs ou passifs, participez au tir en campagne les 3, 4 et 5 juin. Annoncez-vous directement à votre section, ses responsables sont à votre entière disposition.

Ce concours est volontaire; il n'entraîne aucun frais. Des distinctions et mentions seront délivrées pour les bons résultats.

Oswald S.A., produits alimentaires depuis 25 ans à la tête en ce qui concerne la vente directe d'aliments nutritifs exquis, cherche

COLLABORATEUR

pour le service extérieur

- Nous offrons :**
- un programme optimum quant à la qualité
 - un travail fixe et stable
 - un territoire de vente protégé, à proximité du domicile
 - salaire au dessus du moyen (fixum, frais, approvisionnement, prime par trimestre)
 - rendements sociaux modernes
 - instruction et entraînement (expériences dans la vente ne sont pas absolument requises)

- Nous exigeons :**
- un collaborateur assidu
 - de la capacité de contact et de la mise en ligne
 - âge idéal : 25 - 45 ans

Il faudrait rendre visite :

- aux ménages privés, à la gastronomie, aux cantines, aux auberges, aux hôpitaux, etc.

Offres par écrit ou par téléphone à

OSWALD S.A.
Fabrique d'aliments nutritifs
6312 Steinhausen
☎ (042) 36 19 22, interne 17
(M. Bossert)



meltina

Le désalterant fruité.

Vous le trouverez à votre goût



**citro
orange
ananas
grape**

MORAND

MARTIGNY

TEL. 2 20 36

Boulangerie-pâtisserie-tea-room

cherche

Serveuse

entrée tout de suite.

☎ (027) 86 18 13

Abonnez-vous «au Confédéré»

A vendre

Mobilhomes

neufs, équipés,
ABBEY 24
7,60 x 3 m
ABBEY 28
8,60 x 3 m

à partir de 14 000.— installés au Camping du Motel de Rennaz, ouvert toute l'année.

☎ (021) 60 20 30

Caravanes Schaub
1844 Villeneuve-Rennaz

MACHINES A LAYER LINGE ET VAISSELLE

Marques suisses, neuves, encore quelques modèles 1976 cédés avec RABAIS jusqu'à

50 %

Facilités de paiement.

Location. Installation gratuite et GARANTIE TOTALE par nos monteurs. Réparations toutes marques.



Martigny
(026) 5 38 63
Muraz
(025) 4 64 50
Lausanne
3, r. du Tunnel
Permanence :
☎ (021) 23 52 28

On engage UN(E) REPRÉSENTANT(E)

à la commission pour visites régulières des commerçants. Peut convenir comme activité annexe à bon vendeur.

Cartothèque à disposition.

Rayon Sion, Hérens, Conthey, Sierre.

Offres sous chiffre 89 - 41859 AUX ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA », 1951 SION.

LA MUNICIPALITÉ DE SION

met en soumission

le poste d'adjoint au tuteur général de Sion

Conditions :

- juriste (licence ou doctorat) - diplôme d'avocat ou apte à conduire les procédures tant civiles que pénales et traiter tout problème administratif.
- âge minimum : 32 ans ou pouvant établir une expérience des problèmes humains et juridiques.

Traitement :

- selon échelle des salaires de la Municipalité.

Entrée en fonctions :

1er juillet 1977 ou date à convenir.

Les offres de services manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont, 1950 Sion, jusqu'au 12 juin 1977.

Sion, le 25 mai 1977.

L'Administration

Confédéré - Fed

Publicité : Annonces Suisses S.A., place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27 - Impression : Imprimerie Montfort, 1920 Martigny.
Editeur : Coopérative « Le Confédéré » - Rédacteur responsable : Adolphe Ribordy. Rédaction - Administration : rue du Grand-Verger 11 (1er étage) - 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19-58 - ☎ Rédaction (026) 2 65 76 - ASSA Martigny (026) 2 56 27

Moi, quand j'ai envie d'un verre de blanc



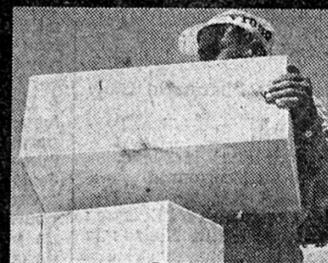
je bois du Rocalles

un fendant 13 étoiles avec exclusivité ORSAT



Alphonse Orsat SA, Martigny
Propriétaires-éleveurs de vins du Valais

YTONG en hiver



retient la chaleur et combat le froid

marti matériaux sa
martigny

Tél. (026) 2 28 85

Distributeur-spécialiste YTONG

Coupon à détacher

Veillez m'envoyer la documentation YTONG

Nom :

Prénom :

Adresse :

...De la fontaine fiscale

Suite de la 1re page

part d'impôt la charge fiscale antérieure, y compris celle grevant les biens d'équipements, d'où la disparition de la charge occulte, disparition qui profitera non seulement aux entreprises exportatrices, mais également au consommateur suisse en générale. En effet, cette taxe invisible majeure actuellement le prix des produits de consommation de 1 à 1,5 %, d'où avantage non négligeable sur le plan de concurrence (les méthodes de production exigeant beaucoup de main-d'œuvre ou d'équipement n'auront plus aucune influence sur le calcul de l'impôt).

Quels sont les taux retenus ?
 — 10 % = tarif normal
 — 6 % = prestations des restaurants et hôtels
 — 3 % = biens de première nécessité.

Le taux de 10 % serait inscrit dans la Constitution. Et tout le monde sait que pour modifier la constitution, il faut une votation populaire. Donc, l'épouvantail de la majoration arbitraire du taux ressortit à une argumentation fallacieuse. Les deux taux de 6 et 3 % font partie des dispositions transitoires valables 6 ans, donc soumises à réexamen.

Il faut encore souligner que le taux normal qu'on nous propose est, sauf celui de l'Angleterre, le plus bas d'Europe (France 17,6 %, Belgique 18 %, Italie 12 %, Allemagne 11 %, Autriche 18 %). Qui sera touché ?

En principe le nombre d'entreprises assujetties passerait de 88 000 (ICHA) à 360 000 (TVA). Toutefois, la libération de certaines entreprises peu importantes, de quelques agriculteurs, des sylviculteurs et de certains services, ramènera ce nombre à 130 000. Ce qui ne devrait entraîner pour l'administration qu'une augmentation d'environ 40 à 60 employés dont le nombre total avoisinerait 380. Par ailleurs, il faut noter que les frais d'encaissement de la TVA seront moindres que ceux de l'ICHA, qui représentent actuellement 0,7 % des recettes. Objections à la TVA

Les deux objections les plus consistantes que l'on fait à la TVA sont, d'une part, qu'elle entrainera des tracasseries administratives pour les entreprises et, d'autre part, qu'elle provoquera une certaine hausse du coût de la vie. Les deux remarques sont exactes, mais doivent être relativisées.

En effet, la TVA contraindra les entreprises concernées à tenir une comptabilité ; mais n'est-ce pas là une contrainte utile ? Quant à la hausse du coût de la vie, elle ne sera pas supérieure à 2-2,5 %, et peut donc être acceptée sans trop de peine, si l'on considère que l'impôt fédéral direct (IDN) sera réduit et que disparaîtra la taxe occulte.

Répartition sociale de l'impôt
 Si l'Etat entend accroître son revenu de quelques milliards, grâce à la TVA, il faut remarquer qu'il sera accordé par-

lèlement aux revenus faibles et moyens une contrepartie non négligeable sous forme de diminution de l'impôt fédéral direct (500 millions). Chez les revenus élevés, le taux maximum passera de 11 à 13 %. Pour les sociétés, il y aura une hausse du taux sur les bénéfices élevés, mais une baisse du taux d'impôt sur le capital.

Il est bien évident que cette diminution de l'IDN n'entre en vigueur que si la TVA est acceptée. Conséquences d'un NON

Il faut considérer que la Confédération redistribue le 65 % de ses recettes aux cantons, à l'AVS, à l'assurance-maladie, à l'agriculture, aux consommateurs.

Il ne faut pas oublier qu'en ce qui concerne notre canton, la Confédération nous a versé en 1975, le 36,2 % de nos recettes totales. Avec ce taux, nous nous classons parmi les cantons les plus faibles économiquement.

En conséquence, la plus belle fille du monde ne pouvant donner que ce qu'elle a, nous devrions nous attendre logiquement, au cas où les NEINSAGER l'emportent :

- à la réduction des contributions fédérales (ce qui équivaldrait fatalement à une augmentation de l'impôt cantonal. Il faut bien continuer à vivre !!!)
- à la remise en cause de la 9e révision

de l'AVS (la Confédération prévoit en effet l'accroissement de sa contribution de 9 à 11 % en 1978, puis à 13 % en 1980, enfin à 15 % en 1982, soit 600 millions)

- à la réduction des subventions aux investissements (à ce problème est évidemment lié celui de la main-d'œuvre, donc le plein emploi)
- à la réduction de la subvention à l'assurance-maladie (d'où hausse des primes)
- à la suppression de la subvention au pain d'où hausse de 20 ct. le kg.)
- à la réduction des crédits alloués à la défense nationale.
- à d'autres réductions, aux agriculteurs, aux universités, etc.

Conclusions
 L'introduction de la TVA ne constitue pas une révolution : nous serons le dernier pays d'Europe à l'adopter.

Elle permettra en outre de remettre un peu d'ordre dans le système fiscal de notre pays.

Alors !!!
 Alors, une fois encore, aidons la cigale, ne pouvant nous en passer, et donnons en plus une leçon de civisme à ceux qui pensent que la démocratie directe de la Suisse est encombrée d'objets futiles.

Francis Pont, député

M. Bernard Dupont, nommé vice-président au Conseil de l'Europe

M. Bernard Dupont, conseiller national, a été désigné comme vice-président de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe à Strasbourg.

Le Conseil de l'Europe regroupe dix-neuf pays. La Suisse en fait partie depuis 1963.

La plus haute instance du Conseil est l'Assemblée parlementaire qui fixe les recommandations au comité des ministres.

Une partie des travaux du Conseil est exécutée par des organismes créés dans ce but, par exemple la Commission européenne des Droits de l'Homme, la Cour des Droits de l'Homme, le Fond européen pour la Jeunesse, la Conférence européenne des pouvoirs locaux et régionaux, etc.

les pouvoirs locaux informés des progrès de l'intégration européenne et s'efforce de gagner leur appui. C'est un organisme unique en son genre dans les institutions européennes. Conçue sur le modèle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avec le même nombre de délégués (154), cette conférence a eu à traiter notamment de la responsabilité des pouvoirs locaux dans la politique de l'emploi, de la sécurité sociale des travailleurs migrants, des conditions de logement de ces travailleurs, etc.

Nous félicitons M. Dupont pour cette brillante désignation et pour son travail au service de l'idée européenne.

Ry



Cette Conférence qui se réunit une fois par an, donne son avis sur tous les aspects de l'unification européenne qui intéressent directement les collectivités locales et régionales, elle tient

Cinéma d'art et d'essai

Oh! America

Rien n'est étonnant, rien n'est impossible dans cette extraordinaire Amérique d'aujourd'hui dont les portes restent toujours ouvertes à toutes les ambitions, tous les fantasmes et tous les espoirs.

Le film de Michel Parbot nous entraîne tour à tour à Boston dans une école de danse du ventre pour respectables mères de famille, mais les charmes de l'Orient ne passent pas facilement par les corps sans souplesse de ces femmes qui ondulent en soufflant ; à Dallas, dans une école de rodéo où les chevaux sont électriques, ce qui permet à ces messieurs de venir jouer aux cow-boys sans se salir ; dans une école de jeux de Las Vegas où, après avoir obtenu son diplôme, le joueur pourra affronter n'importe quelle table de poker avec la tranquille assurance de ceux qui savent maîtriser leur émotion et dans d'autres lieux tout aussi extravagants.

« Oh! America » franchit les portes de l'insolite et démontre qu'aux Etats-Unis n'importe qui peut apprendre n'importe quoi, grâce à une multitude d'écoles qui nous semblent à nous, Européens, bizarres, mais qui font, en fait, partie du quotidien. Ainsi peut-on devenir commissaire-priseur, sorcière, clown, à moins que l'on soit plus attiré par la cuisson scientifique des hamburgers, le strip-tease, etc. (Etoile, Martigny)

Question écrite de la députée Cilette Cretton concernant la planification cantonale à propos des écoles de commerce

Dans son message du 22 décembre 1976 accompagnant le projet de décret concernant l'octroi d'un crédit pour la construction d'une école de commerce à Martigny, le Conseil d'Etat fait mention, au point 3, d'une planification cantonale à propos des écoles de commerce. Cette planification admise par l'OFIAMT prévoit la répartition régionale suivante :

- a) Maturité socio-économique dans les collèges de Brigue, Sion et Saint-Maurice ;
- b) Diplôme de commerce à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.



Ainsi donc, au lieu des dix écoles actuelles dont quatre ne sont pas subventionnées, nous avons sept écoles reconnues par la Confédération et bénéficiant des subventions pour autant, bien entendu, qu'elles satisfassent aux dispositions légales (organisation rationnelle, programmes, qualification des enseignants...).

L'OFIAMT a vivement encouragé le Conseil d'Etat à élaborer cette planification cantonale des écoles de com-

merce, notamment pour les raisons suivantes :

- l'introduction des nouveaux programmes, avec option « secrétariat » et « gestion » nécessite la création d'écoles d'une certaine envergure, car des effectifs insuffisants rendent trop coûteux le maintien de ces deux sections ;
 - l'acquisition du matériel pédagogique adéquat et indispensable (informatique, laboratoire de langues...) ne peut se faire que dans des grands centres scolaires ;
 - les petites écoles éprouvent de sérieuses difficultés pour employer le personnel enseignant ;
 - l'introduction du gymnase socio-économique rend impossible sur le plan des programmes le maintien d'un tronc commun entre section « diplôme » et section « maturité ».
- Or, nous apprenons avec surprise que le Conseil d'Etat est décidé à renoncer à cette planification pour autoriser la création de classes commerciales à Orsières, au Châble et à Montana notamment. Dès lors, le chef du Département de l'instruction publique peut-il nous dire si l'OFIAMT est prêt :
- à admettre cette modification à la planification cantonale ;
 - à reconnaître les diplômes décernés aux élèves ayant suivi ces classes ;
 - à subventionner ces nouvelles écoles.
- D'autre part, ne risque-t-on pas ainsi d'augmenter les dépenses cantonales par la création de ces classes, alors que les centres régionaux souffriraient d'une sous-occupation.

Le chef du Département de l'instruction publique peut-il nous dire enfin quels sont les arguments et les raisons qui ont décidé le Conseil d'Etat à modifier la planification qu'il avait élaborée et qui avait été admise par l'OFIAMT ?

Cilette Cretton

Les radicaux de Martigny ont une présidente

Mercredi soir les radicaux de Martigny étaient invités à participer à l'assemblée de leur parti afin de renouveler leur comité. En effet, avant les élections communales, le président sortant, Me Pascal Couchepin, avait annoncé son retrait, de plus le comité était à renouveler statutairement, enfin M. Roby Franc, vice-président, était démissionnaire.

Le comité directeur sera désormais composé de 11 membres au lieu de 7. L'assemblée a désigné par acclamations les membres suivants : Mme Gabrielle Sola, conseiller communal ; Cilette Cretton, député ; Cécile d'Andrés-Stragiotti, MM. Pierre Crittin, député ; Pierre-

André Pillet, Jacques Cavé, Gilbert Reuse, Raymond Mottier, Georges Saudan, Philippe Orsat, Jean-Paul Hugon.

Mme Sola a été unanimement désignée comme présidente du PRM.

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une femme accède à la présidence d'une section politique de cette importance. Nous félicitons très chaleureusement la nouvelle présidente et l'assurons de notre dévouée collaboration.



A la suite de cette partie administrative, eut lieu un débat contradictoire sur les votations du 12 juin prochain, entre MM. Alfred Oggier, vice-directeur de l'USAM, et Pascal Couchepin, vice-président de Martigny, débat dirigé par Adolphe Ribordy.

A la fin de cette soirée une gentille attention est venue récompenser M. Pascal Couchepin, président sortant du PRM après huit ans de dévouement. Une splendide channe valaisanne lui fut offerte par son parti.

Cl. Balleys

Assemblée générale de l'ASPAN

L'assemblée générale de l'Association pour le plan d'aménagement national, section Valais, a eu lieu mardi dernier à Sion. Après une partie purement administrative au cours de laquelle on discuta le renouvellement du comité pour l'année prochaine, deux conférenciers étaient invités pour nous faire mieux connaître certains aspects des plans d'aménagement touristique. Tout d'abord, M. Martin Steiger, architecte et urbaniste à Zurich, nous parla des « nouvelles solutions touristiques de Silvaplana » dans le canton des Grisons.

Pour la région de la Haute Engadine, il y a un réel problème « de canalisation de la clientèle ». Comment construire, aménager, édifier un centre touristique tout en protégeant l'environnement et la nature si belle et pittoresque dans la région de Sils et de Silvaplana ? C'est le problème de l'aménagement touristique de cette région comme d'ailleurs de bien d'autres. Trop longtemps certains promoteurs ne défendant que leurs propres intérêts avec le mépris le plus flagrant pour le respect de la nature, ont rempli leurs poches et fait bâtir dans de merveilleuses régions des édifices touristiques incohérents, inesthétiques. C'est contre ce danger que s'est battu M. Steiger et il a travaillé plusieurs projets d'aménagement, tenant compte notamment de la capacité d'hébergement déjà existante, de l'environnement naturel, et même de la conception particulière de l'architecture de Haute Engadine. Ce fut un exposé intéressant que M. Steiger termina en affirmant « que la protection du paysage et de la nature est le vrai capital du futur ».

A son tour, M. Bernard Bornet, second invité, préposé au tourisme, nous entretint de la conception du tourisme valaisan. En 1975, le Valais, à lui tout seul, comprenait le sixième des nuitées nationales, soit 11,5 millions de nuitées en hôtellerie et para-hôtellerie. Le tourisme a bien réagi à la récession, mais il dépend toujours des hommes, des finances, du climat de paix ou de guerre.

Pour les années de 1979 à 1984 un plan directeur du tourisme valaisan est à l'étude et une commission de travail

a été créée par le Conseil d'Etat avec à sa tête M. Henri Roh, secrétaire de l'ASPAN.

La politique du tourisme valaisan doit suivre certaines lignes directrices. Il faudra respecter l'environnement, améliorer les transports et voies de communication, régionaliser le tourisme avec comme pôles de développement les stations touristiques déjà existantes qui devraient disposer de plus en plus d'un équipement touristique concurrentiel. Une carte du domaine skiable valaisan a été faite et nous aide à mieux comprendre qu'il faut respecter l'équilibre entre capacité d'hébergement et capacité du domaine skiable.

Et M. Bornet de terminer : « Le Valais ne doit pas être une réserve d'Indiens mais bien une maison de vacances ».

Cl. Balleys



L'affiche de la fête cantonale valaisanne des costumes

C'est mercredi dernier qu'a été officiellement présentée l'affiche de la Fête cantonale valaisanne des costumes 1977. Cette manifestation populaire, l'une des plus importantes régulièrement organisées dans le Vieux-Pays, verra la participation de quelque 2000 participants costumés, appartenant à une cinquantaine de sociétés de la Fédération valaisanne des costumes et arts populaires. Elle se déroulera à Monthey les 17, 18 et 19 juin.

Due au jeune peintre montheyan Michel Piota, l'affiche représente la fontaine de la place Centrale à Monthey, enchâssée dans une clé de sol. Un écusson valaisan stylisé et deux dames en costume de la Clé de Sol, société organisatrice, en complètent le graphisme d'un heureux effet.

Tirée à 800 exemplaires, cette affiche sera diffusée dans toute la Suisse par l'intermédiaire d'une société spécialisée, notamment dans quelque 120 des principales gares du pays. Des agences de l'Office national du tourisme en poseront également à l'étranger et différents bureaux de voyages en seront dotés. Le Valais est cependant la région qui sera le plus intensivement couverte, par l'intermédiaire des membres de la Fédération.

La sortie de cette affiche est ainsi le premier acte officiel d'une manifestation qui connaîtra sans nul doute son habituel succès. Ce qui revient à dire que des dizaines de milliers de spectateurs convergeront vers Monthey les 17, 18 et 19 juin 1977.

jac

COMMANDEZ VOS IMPRIMÉS

chez

MONTFORT
MARTIGNY

